

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ma candidature aux élections législatives sur la deuxième circonscription de la Vienne, vous m'avez interrogé sur deux sujets :

- l'aménagement des entrées Sud-Est de Poitiers (RN 147 - RD 951)
- l'agrivoltaïsme et le projet photovoltaïque avec bovins porté par VALECO sur Mignaloux-Beauvoir

1. Aménagement des entrées Sud-Est de Poitiers :

Il est essentiel de créer un itinéraire routier alternatif aux actuelles RN 147 et RD 951. Cet itinéraire doit répondre aux enjeux de fluidification de l'actuel rond-point dit du CHU, de désengorgement des voies de circulation RN 147 et RD 951, tout en améliorant la qualité de vie des habitants et la rapidité des trajets.

En outre, la construction d'un tel aménagement doit aussi prendre en considération son impact environnemental et patrimonial.

Naturellement, aucune solution n'est parfaite, mais il semble clair que parmi les options proposées, celle d'un contournement dit « Nord long », évitant la zone du Breuil Mingot et arrivant sur la pénétrante, est la plus adéquate.

Ce tracé, proche du scénario 3 proposé par la DREAL, pourrait être amélioré et affiné, notamment en réduisant l'emprise inutilement large du projet de la DREAL

J'y suis favorable car cette solution est la seule répondant aux objectifs suivants :

- Désengorgement du rond-point et des zones habitées
- Solution globale pour le trafic Est avec le traitement de la RD 951
- Limitation de l'impact sur le patrimoine naturel et historique
- Optimisation de l'ouverture aux liaisons nord (Tours, Paris)

Il est enfin tout à fait évident que seul un véritable volontarisme politique, que je me propose d'assumer, permettra de parvenir à réaliser cet aménagement.

2. Agrivoltaïsme et projet photovoltaïque avec bovins porté par VALECO sur Mignaloux-Beauvoir :

Le développement des énergies renouvelables, telles que le photovoltaïque, est une nécessité.

Cependant, il est également crucial de maintenir la fonction agricole de nos terres.

Ainsi, un projet d'agrivoltaïsme doit être évalué sans dogmatisme, mais avec pragmatisme.

Un véritable projet d'agrivoltaïsme ne doit pas être simplement un projet photovoltaïque en plein champ avec un alibi agricole. Autrement dit, l'agriculture ne doit pas devenir un accessoire de la production d'énergie.

À ce titre, ces projets doivent prioritairement être implantés sur des terres incultes et autres friches.

L'impact sur la qualité de vie des habitants doit également être pris en considération, et la décision finale ne peut être prise qu'après une concertation de tous les acteurs concernés.

D'après les éléments en ma possession, le projet de VALECO sur Mignaloux-Beauvoir ne remplit pas ces conditions car :

- Il s'agit de terres cultivées et actuellement en culture
- Le projet ne prévoit pas la création d'une nouvelle activité agricole, mais le déplacement du bétail depuis d'autres champs, avec une utilisation limitée dans l'année
- L'emplacement questionne en termes d'impact visuel

Pour toutes ces raisons, je suis très défavorable à ce projet.

Je vous remercie pour votre engagement et le travail essentiel que vous réalisez autour de ces sujets cruciaux sur notre circonscription et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Aurélien Bourdier

